

Et en même temps ...

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les personnels du collège Paul-Valéry se souviendront de cette rentrée ! Pour commencer, les gros travaux engagés par le Conseil Départemental ayant pris du retard, les perturbations ont été nombreuses, et les personnels techniques ont dû effectuer un nettoyage intensif des locaux. Et tout cela dans l'urgence, afin que le collège soit à peu près opérationnel dès le 1er septembre.

Autre problème : une collègue en service partagé sur deux collèges s'est retrouvée avec des incompatibilités qui ont entraîné une refonte totale des emplois du temps deux jours avant la prérentrée ! Le chef d'établissement a donc dû tout reprendre, à plusieurs reprises, alors qu'il y avait bien d'autres choses à faire les premiers temps. Nous avons aussi été choqués par la très forte hausse du nombre de professeurs sur plusieurs établissements : 9 collègues sur 2 établissements, 2 sur 3 et 1 sur... 5 ! Record à battre ! Quand l'Inspection Académique est capable de proposer/imposer des se(r)VICES pareils, cela en dit long sur la perception qu'a notre hiérarchie de l'importance de notre mission. Peut-on imaginer que le professeur concerné pourra s'impliquer dans ce qu'il fait au quotidien ? Nous le verrons trois heures par semaine... Quant à de simples questions pratiques : 5 réseaux informatiques différents, et donc 5 identifiants et mots de passe, 5 jeux de clés, sans parler des équipes pédagogiques... et des trajets. Entre Séméac, Pierrefitte-Nestlas, Tarbes et Bagnères... Ayons une petite pensée pour Christine Lagarde qui, en tant que ministre de l'Économie, conseillait aux français de se déplacer à vélo !

Dans la même veine, il manque deux Auxiliaires de Vie Scolaire Individuels sur quatre... Mais cela n'empêche pas le ministère de se vanter à coup de slogans du type « Handicap, tous concernés ! » de mener une politique active en faveur des personnes en situation de handicap...

Manque de moyens toujours... Depuis des années, nous n'avons qu'un demi-poste de secrétaire administrative, manque jusqu'alors en partie compensé par un contrat aidé... contrat qui n'est pas reconduit.

Manque de moyens encore... Nous n'avons pas cessé de voir le nombre d'inscrits augmenter depuis fin juin pour atteindre 10 élèves de plus qu'à la rentrée précédente... avec une classe en moins ! Conséquence : 28-29 élèves en 6ème, 27 en 5ème, 29-30 en 4ème et 27-28 en 3ème. Des effectifs records là encore, susceptibles d'être battus ces jours-ci.

Ah, si, une bonne nouvelle ! Les résultats du DNB et du CFG ont été trèèèèè bons. C'est vrai partout ? Oui, mais chez nous, pour le CFG par exemple, certains élèves, en gros décrochage, ne sont même pas allés à l'oral... et ont eu le CFG quand même !

Autre réjouissance cette année : notre collège a été « désigné volontaire » pour expérimenter les nouvelles procédures d'orientation. Au 3ème trimestre, si l'avis du conseil de classe est différent de celui de la famille, celle-ci pourra fixer un rendez-vous avec le chef d'établissement et le professeur principal, dans un délai de 5 jours. La famille pourra en plus décider de voir la CO-Psy. Et si après ces RV il y a toujours désaccord, la famille ... obtiendra l'orientation de son choix ! Tout ça pour ça ! Comme si les personnels du collège n'avaient que ça à faire...

Alors si le ministre pouvait se pencher sur les conditions de rentrée au lieu de lancer des débats stériles sur une méthode de lecture très peu utilisée depuis bien longtemps ou sur l'interdiction des téléphones portables qui sont déjà interdits par la loi dans les cours, ce serait un bon début.

Marc Poulou, S1 du collège Paul-Valéry de Séméac

TGB à Marie-Curie : chronique d'un désastre annoncé ou... comment se débarrasser du CA !

Le Tarbes Gespe Basket s'est annoncé de manière impromptue au Lycée Marie Curie... Passons sur les errements du chef d'établissement qui propose une convention au vote en juin puis la retire en séance, programme un CA extraordinaire en juillet puis l'annule, demande aux CPE de refuser l'internat à des élèves affectées au lycée pour loger 14 joueuses (position désavouée par l'autorité académique) et finalement choisit d'héberger sans convention mais au-dessus des dortoirs des élèves les joueuses dont au moins une n'est pas élève du lycée et qui ont été inscrites en catastrophe la veille de la rentrée (à la demande de l'IA semble-t-il).

Prochain épisode un CA extraordinaire le lundi 2 octobre où sans nul doute la culpabilisation des élus va être l'arme maîtresse pour leur faire accepter n'importe quoi et essayer de priver le CA de son rôle d'autorité délibérante.

Catherine Gourbier, Snes65

Stage syndical départemental : "Militer dans son établissement"

ouvert à tous les syndiqués du Snes-FSU

jeudi 23 novembre 2017 de 9h à 16h30 à Tarbes dans les locaux de la FSU

École Jules Ferry 7 rue André Breyer 65000 Tarbes Tél : 05 62 34 38 24 Portable : 07 86 70 82 89

Inscription en 2 étapes OBLIGATOIRES :

- S'inscrire dès que possible par mail à snes65@toulouse.snes.edu

- adresser votre demande d'autorisation d'absence à la Rectrice le **vendredi 20 octobre au plus tard** (formulaire à télécharger là : http://toulouse.snes.edu/spip/spip.php?page=article&id_article=217)

L'équipe du Snes65 vous attend nombreux !

Éditorial

À nous maintenant, tous en grève le 10 octobre !

Le début de l'année scolaire a été riche en événements sur le front politique et syndical, le 28 septembre tous les retraités se rejoignent et attirent l'attention sur ce qui risque d'arriver à tous les agents, une baisse drastique du niveau des retraites, la casse du système par répartition et l'enclenchement conduisant à créer des retraités pauvres, comme nous pouvons le voir en Allemagne, objet de toutes les attentions du gouvernement français.

Le 10 octobre toutes les fédérations de fonctionnaires ont décidé d'une journée de grève unitaire, ce qui n'était pas arrivé depuis 10 ans. Il faut dire que le gouvernement a attaqué durement les fonctionnaires : gel du point d'indice, annonce d'une prochaine réforme des retraites, augmentation de 1,7% de la CSG sans qu'on sache comment ce prélèvement sera compensé, les fonctionnaires ne payant pas de cotisation chômage. Les ordonnances réformant le code du travail, que nous avons combattues, devraient avoir une traduction dans le statut général de la fonction publique et nous pouvons légitimement être inquiets sur l'avenir des

Comités Hygiène et Sécurité ainsi que sur les droits donnés aux syndicats et à leurs élus.

Le PPCR (Protocole de Revalorisation) après un premier début d'application (échange d'indemnité en points d'indice) vient de connaître une traduction pour tous les collègues en activité : nous avons tous été reclassés dans la nouvelle grille indiciaire, la communication de l'administration ayant été calamiteuse, beaucoup de collègues ont fait appel au Snes afin d'avoir des explications. N'hésitez pas à nous solliciter si besoin !

Allez, tous en grève le 10 octobre !

Catherine Gourbier, Secrétaire Départementale du Snes 65

Le Snes 65 reçu par l'Inspecteur d'Académie

À leur demande les responsables du Snes 65 Catherine Gourbier, Anne Gibert et Sébastien Jaffiol ont été reçus par Thierry Aumage, nouveau venu dans les Hautes-Pyrénées et Florence Fassi, secrétaire générale lundi 18 septembre.

L'entretien a duré plus d'une heure, son but était de faire le point sur les problèmes de rentrée, que ce soit le manque de personnels (gestionnaires, avs, heures non effectuées) ou les effectifs.

Si l'Inspecteur d'Académie nous a apporté des réponses concernant des remplacements de personnels, les manuels scolaires en lycée, les heures d'Italien non effectuées à Théophile Gautier lorsque nous avons abordé la question des effectifs, nous ne pouvons nous satisfaire de la réponse qu'une classe en collège peut être remplie tant qu'elle ne compte pas 30 élèves, le même raisonnement valant pour le lycée à hauteur de 35 élèves. Avec toutes les implications que cela signifie en terme de structures (plus d'élèves moins de classes), d'emploi (moins de professeurs, énormément de compléments de service) et de vie des établissements (fragilisation via des dérogations des collèges en particulier Luz et Pierrefitte et même de certains lycées, la section stmg d'Argelès est en baisse d'effectifs importante). Nous continuerons d'intervenir pour que nos collègues et nos élèves soient traités au mieux de leurs besoins et de leurs droits en battant en brèche la valeur purement comptable de l'éducation.

Dispensé de timbrage

TARBES PPDC

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le
27 septembre 2017

SOMMAIRE

- Page 1 : Éditorial / Le Snes65 est reçu
- Page 2 : Manifestation du 12 septembre / Vers des lendemains qui déchantent... / Retraité.e.s mobilisé.e.s le 28 septembre
- Page 3 : Rentrée à Théo ! / Gratuité des manuels scolaires en lycée /
- Page 4 : Une rentrée en fanfare au collège Desaix

SNES - 65

École J-Ferry 7 Rue A-Breyer
65 000 TARBES
Tél. 05 62 34 38 24
Courriel:
snes65@toulouse.snes.edu

Directeur de la publication:
Marc Poulou
CPPAP: n° 0918 S 08025
ISSN : n°1956-2179
Imprimé au Siège
Trimestriel - Prix 1,50 €

Bulletin n° 56 - septembre 2017

Manifestation du 12 septembre : un succès (in)attendu

Alors que l'intersyndicale CGT-Solidaires-FSU avait lancé un appel national à manifester contre les ordonnances Macron et sa réforme du code du travail le mardi 12 septembre, c'est à la bourse du travail et sous un soleil aussi bienfaisant qu'inattendu que les Tarbais et Hauts-Pyrénéens se sont retrouvés. Mais la météo ne fut pas la seule bonne surprise de la matinée : la forte mobilisation (4000 manifestants) a montré si besoin était que les citoyens du 65 restent vigilants et contestent la casse organisée du Code du Travail.

Si les agents de la fonction publique ne sont pas directement concernés par cette réforme, il n'en reste pas moins que la solidarité n'est pas un vain mot pour la FSU. Sans oublier que cette casse du code du travail et des droits des salariés du privé ne présage rien de bon pour ceux du public qui seront, n'en doutons pas, les prochains sur la liste.

Espérons donc que la réussite de cette journée en préfigure d'autres ! Les motifs de contestation ne manquent pas, notamment pour les agents de la fonction publique : gel du point d'indice, rétablissement de la journée de carence, report annoncé du PPCR...

Anne Gibert, Snes65



Vers des lendemains qui déchantent...

ou les fausses notes d'une chorale de rentrée

« Nous vous informons que Monsieur AUMAGE, Directeur Académique des Hautes Pyrénées viendra inaugurer la fin des travaux de l'Ecole Primaire Jules Ferry demain matin à 8h30. Il est ensuite prévu qu'il nous rende visite au Lycée vers 9h15 accompagné de Monsieur le Maire de Bagnères et de Monsieur le Député. »

Le S1 du Lycée Victor Duruy ne pouvait pas rater l'occasion de rappeler à notre ancien collègue et récemment élu député LREM de la première circonscription des Hautes-Pyrénées JB Sempastous, ce que nous pensons des mesures annoncées par le gouvernement à qui il a apporté son soutien. Le panneau d'affichage syndical a donc été spécialement arrangé pour cette visite inopinée du député, du maire et du DASEN.

Car si la rentrée au lycée de Bagnères se déroule sous de meilleurs auspices qu'en 2016, tous les problèmes sont loin d'être réglés. Mais surtout la fonction publique est attaquée dans son ensemble par le gouvernement. Retrouvons-nous dans la rue pour défendre nos métiers le 10 octobre !

Sébastien Jaffiol, S1 du lycée Victor-Duruy de Bagnères



Retraité.e.s mobilisé.e.s le 28 septembre pour leur pouvoir d'achat

Les nombreuses mesures projetées par le gouvernement ne laissent subsister aucun doute sur son orientation néolibérale : mesures négatives pour les salarié.e.s, actif.ve.s ou retraité.e.s, complaisance affichée pour le Medef et les plus fortunés.

Pour 10 millions de retraité.e.s (60%), l'augmentation de 1,7 point de la CSG (de 6,6% à 8,3%) va diminuer de manière conséquente leur pension : 204€/an pour une pension mensuelle de 1200€, 306€/an pour une pension mensuelle de 1500€, 408€/an pour une pension mensuelle de 2000€... Selon le gouvernement, il s'agit d'un «effort pour les jeunes générations». Les retraité.e.s n'ont pas attendu pour faire preuve de solidarité et une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat ne peut que réduire l'aide qu'ils apportent déjà aux jeunes générations.

Les retraité.e.s les plus modestes sont aussi touché.e.s par la baisse de 5€/mois de l'APL pour les locataires, la disparition de services publics qui va résulter de la suppression des recettes de la taxe d'habitation. Il n'est prévu aucune amélioration de l'aide à l'autonomie, tant à domicile qu'en établissements. Le gouvernement communique sur la disparition du reste à charge des lunettes, prothèses auditives et dentaires... sans insister sur l'augmentation correspondante des complémentaires santé qui sont plus chères pour les retraité.e.s.

Pour désamorcer le très fort mécontentement des retraité.e.s, le gouvernement vient d'annoncer la fin du gel des pensions des régimes général et alignés. La revalorisation de 0,8% annoncée correspond à la hausse des prix des 12 derniers mois, ce qui est l'application stricte de la loi.

A l'appel de neuf organisations syndicales et associatives, les retraité.e.s se sont mobilisé.e.s le 28 septembre pour rappeler l'ensemble des problématiques qui leur sont posées.

Monique Theulé, S1 des retraités

Rentrée en demi-teinte à « Théo » !

Le personnel du lycée de Théophile Gautier a certes connu des rentrées plus chaotiques... Pour autant on ne peut pas dire que l'année scolaire 2017-2018 commence sous les meilleurs auspices. Heures supplémentaires imposées, BMP vacant en italien, et groupes extrêmement chargés en anglais, notamment en seconde et en terminale où les effectifs atteignent en moyenne 30 élèves pour monter jusqu'à 34 !! Quand on sait qu'au lycée Marie Curie les effectifs sont plafonnés à 24, on comprend que l'égalité des chances n'est pas une réalité !

Par ailleurs, cette année encore le latin est en barrette avec les différentes LV3, créant de la concurrence entre les disciplines et forçant les élèves (souvent curieux et sérieux) à choisir entre deux enseignements qu'ils pourraient pourtant présenter au baccalauréat. La direction conseille donc aux élèves de suivre l'un de ces deux enseignements par le CNED ! Ubuesque quand on sait que l'enseignement est dispensé au sein du lycée.

Anne Gibert, Snes65

Gratuité des manuels scolaires en lycée : convenable mais peut mieux faire.

La grande région Occitanie/Pyrénées Méditerranée a décidé l'an dernier de mettre en place le prêt gratuit des manuels scolaires pour les lycées. C'est l'extension à l'académie de Toulouse d'un dispositif qui existait déjà dans l'académie de Montpellier. Il est adossé à la Carte Jeune Région.

Jusqu'à là le Snes ne peut que se féliciter d'une mesure qui va dans le bon sens de la gratuité de la scolarité. La gestion des stocks de manuels scolaire a donc été transférée des associations de parents d'élèves vers la région à la fin de l'année scolaire 2016-2017.

Le système ne concerne que les manuels scolaires stricto sensu et exclut les cahiers d'exercice et les ouvrages dits de littérature, y compris des livres que certains de nos collègues avaient pris l'habitude de faire utiliser aux lycéens plutôt que des manuels, en philosophie par exemple. Ceux-ci n'ont donc pas été repris.

La Région a recruté des contractuels chargés de collecter les manuels en juin, de répartir les stocks et de les redistribuer à la rentrée. Nos collègues ont été avisés de l'impossibilité de modifier les séries pour la rentrée 2017 afin de faciliter la transition. Soit.

Or les retards et les dysfonctionnements sont nombreux. Par exemple à Théophile Gautier pour les manuels d'italien : seuls les élèves de série L ou pratiquant l'italien en LV2 ont eu le manuel... Visiblement la Région ne le distribue pas aux autres. La situation est d'autant plus absurde que les manuels sont bien disponibles, et stockés dans l'établissement. A Victor Duruy, les personnels de Région ont changé sans prévenir les références des manuels de certaines matières. Jusqu'à là, on peut toujours s'arranger. Mais encore faut-il que tous les élèves d'une même classe reçoivent la même édition ! Et en histoire-géographie, où certaines données évoluent vite et où les éditeurs remettent souvent à jour les manuels, réutiliser l'édition 2011 ne facilitera pas la réussite de nos élèves.

Nous essayons donc les plâtres de ce nouveau dispositif. M. le DASEN a été à l'écoute de nos remarques lors de notre audience du 18 septembre dernier. Le Snes-Fsu 65 sera donc attentif à ce que le dispositif soit corrigé et optimisé afin de permettre à chacun de travailler dans de bonnes conditions.

Sébastien Jaffiol, Snes65

Collège Desaix : une rentrée ... vraiment en fanfare !

En début de mandat, chaque ministre de l'EN souhaite imposer sa griffe. Cette fois, il a fallu effectuer une rentrée en musique pour, entre autres, « bâtir l'école de la confiance » et « marquer de manière positive le début de l'année ». Cette décision, peu coûteuse si ce n'est pour notre amour propre, a eu un tel succès ... qu'elle n'a été appliquée que dans 20% des collèges et lycées de France.

Le collège Desaix a fait partie des 20%, et il a brillamment relevé le défi en faisant venir ... la fanfare du 1er régiment de hussards parachutistes ! Les autorités étaient là, et cela a été l'occasion d'émettre un avis discordant auprès du DASEN dans cette ambiance un peu « martiale ».

En juin, lors d'un Conseil Pédagogique (non élargi !), la Principale du collège a annoncé qu'une Enquête Locale de Climat Scolaire serait menée cette année afin d'« instaurer un climat scolaire serein ». S'agissait-il d'apaiser les relations hiérarchiques mises à mal par de multiples pressions l'an passé ? Pas vraiment, puisqu'elle a aussi demandé un audit afin de « mieux nous connaître ». Nous avions pourtant déjà « bénéficié » d'un diagnostic réalisé par une équipe d'IPR, accompagnés par le DASEN.

Décidemment, notre collège sera mesuré sous toutes ses coutures ... Or, selon la procédure, la restitution devrait se faire dans 3 ans. Et avec les nouvelles modalités d'évaluation des enseignants par les IPR, qui auront donc bien d'autres chats à fouetter, nous pouvons douter de la faisabilité et de l'utilité de la chose. Quant à l'intention de notre hiérarchie ...

Pour conclure, un protocole de remplacement de courte durée devrait être mis en place. Sans doute pour « instaurer un climat scolaire serein » ? [#ContinuitéDesPolitiquesEducatives](#) [#MerciNVB](#)

Béatrice Lapeyre, S1 du collège Desaix